ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Autorité des Marchés Financiers (AMF) 75002 Paris - 4-6 Place de la Bourse

DATE
16/09/2016

LIEU

75002 Paris 4-6 Place de la Bourse

PARTICIPATION
95 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Matinale

Shadow Banking : Constats et Défis partagés Irlande-France

Sous l'effet de la crise, la nouvelle régulation financière a conduit à un rééquilibrage des sources de financement de l'économie entre le crédit bancaire et le financement par les marchés. Des acteurs non bancaires vont compléter le rôle des banques et assumer une nouvelle part de la prise de risques et du besoin de financement de la croissance. La finance parallèle ou "shadow banking" est déjà une réalité... encadrée par une régulation en cours de conception et de mise en œuvre. Son encadrement et suivi figurent au titre des réformes prioritaires de l'agenda international (G20), qui s'est traduit par différentes initiatives, notamment au niveau européen (ex. projets de règlement MMF ou titrisation, règlement sur opérations de financement sur titres).

L'enjeu stratégique est double: identifier les composantes de ce secteur protéiforme de manière cohérente au niveau international et limiter les risques qu'il pourrait faire peser sur la stabilité financière, sans pour autant se priver de la source de financement alternative qu'il représente pour l'économie réelle. **Comment les régulateurs européens relèvent-ils ce défi?**

Cette matinale de L'EIFR aura pour objet un échange de vues entre Cyril Roux, sous-gouverneur de la Banque centrale d'Irlande et **Gérard Rameix**, président de l'AMF. Cyril Roux exposera la vision du régulateur irlandais: définition, évaluation, mesure du shadow banking, risques systémiques associés, test de résistance sur les fonds de financement, revue des initiatives règlementaires. Gérard Rameix insistera sur le besoin de convergence, tant en matière de suivi des risques qu'en matière règlementaire, aux niveaux international et européen en illustrant son propos pas les initiatives engagées en France.

Cyril Roux : Ancien élève de Polytechnique et docteur en finance (Harvard), a débuté sa carrière au Trésor , puis une dizaine d'années chez Axa, avant de rejoindre l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) en tant que secrétaire général adjoint puis d'occuper le poste de premier secrétaire général adjoint de l'ACPR de 2010 à 2013. Il a enfin pris la succession du Britannique Matthew Elderfield au sein de la Banque centrale d'Irlande.

Gérard Rameix : Diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, il est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Directeur général de la COB en 1997, il est nommé secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers à sa création en 2003, poste qu'il occupera jusqu'en 2009, avant de devenir médiateur de crédit aux entreprises. Il est président de l'AMF depuis août 2012.